

AVIS PUBLIC



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION – RCA 40-20

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux personnes intéressées de l'arrondissement d'Anjou et des arrondissements de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, Mercier—Hochelaga-Maisonneuve, Saint-Léonard et Montréal-Nord, demeurant dans une zone contiguë à l'arrondissement d'Anjou, par le projet de règlement numéro RCA 40-20, modifiant le règlement concernant le zonage (RCA 40);

Que le conseil d'arrondissement, suite à l'adoption à sa séance du 1er mars 2016, d'un premier projet de règlement intitulé « Règlement numéro RCA 40-20, modifiant le règlement concernant le zonage (RCA 40) », tiendra une assemblée publique de consultation le mardi 5 avril 2016 à 18 h 30, dans la salle du conseil située au 7701 du boulevard Louis-H.-La Fontaine, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Que l'objet de ce règlement est de modifier certaines dispositions relatives aux allées d'accès et aux cases de stationnement dans les secteurs résidentiels de l'arrondissement d'Anjou, ainsi que d'apporter des précisions, entre autres, aux articles portant sur les terrasses, le triangle de visibilité, les haies, l'aménagement des cours avant, ainsi que les matériaux de revêtement.

Que ce projet de règlement vise l'ensemble du territoire de l'arrondissement d'Anjou;

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire d'arrondissement (ou un autre membre du conseil désigné par le maire d'arrondissement) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

Que ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

Que ce projet de règlement est disponible pour consultation à la mairie d'arrondissement située au 7701 du boulevard Louis-H.-La Fontaine, dans l'arrondissement d'Anjou, durant les heures d'ouverture.

Fait à Montréal, arrondissement d'Anjou, le 15 mars 2016

La secrétaire d'arrondissement,
Louise Goudreault